CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E92548** **VALABLE JUSQU'AU** **03/04/2026**

ÉDITÉ LE **03/03/2025**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1975
Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 01/01/2023
Capital : 40 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINT ETIENNE 75 B 84 302344015

Siret : **302 344 015** **00029**

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 8200001

Assurance Responsabilité Travaux :
AUXILIAIRE 020-100332

Assurance Responsabilité Civile :
AUXILIAIRE 020-100332

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2024

Raison sociale : **ENTREPRISE DUMAS PERE ET FILS**
Sigle : ENTREPRISE DUMAS PERE & FILS
17 RUE BARTHELEMY BRUNON
42800 RIVE DE GIER

Téléphone : 04 77 75 00 80 **Fax :**
Portable : 06 86 41 28 27

Site Internet :
E-mail : dumas42800@bbox.fr

Responsabilité légale :
HOLDING DUMAS (922 273 081)

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² (Technicité courante) Mention RGE	24/01/2024
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	24/01/2024
5311	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	24/01/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	24/01/2024

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT
Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT
AGENCE DE VALENCE
IMMEUBLE LE SUD - BATIMENT A
497 AVENUE VICTOR HUGO
B.P. 102
26904 VALENCE CEDEX 9

Version 01-2024

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.